

PAR COURRIEL

Le 5 juin 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Objet : Pétition réclamant la reconstruction du pont du chemin de Cookshire à Compton

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 mai 2024 par madame Geneviève Hébert, députée de Saint-François, demandant au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'entreprendre les démarches nécessaires pour remplacer le pont du chemin de Cookshire à Compton.

Construite en 1945, la structure arrive à la fin de sa vie utile. Dans ce contexte et afin de statuer sur l'avenir du pont, le Ministère a enclenché un processus de planification d'un projet et a incidemment mandaté une firme indépendante pour la réalisation d'une étude socioéconomique permettant d'analyser de façon plus approfondie l'utilisation réelle du pont et les impacts sur le milieu en cas de retrait permanent de ce lien routier.

Pour ce faire, le mandataire devait consulter les usagers enclins à l'utilisation régulière de la structure et connaître leurs habitudes de déplacement. Cette étude a conclu que la démolition définitive du pont du chemin de Cookshire occasionnerait des inconvénients économiques et sociaux importants pour la population locale.

... 2

À cet effet, une séance de discussion s'est tenue le 27 mars 2024.

À la lumière des résultats de l'étude et afin d'assurer des déplacements sécuritaires et de soutenir les activités agricoles de la région, le Ministère remettra le pont en état. L'échéancier et la nature des travaux seront confirmés dès que le processus de conception du projet sera plus avancé.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault